

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

# Al-watwan

25e année. N°1362 du lundi 20 juillet 2009. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Djaé Ahamada

## Le Groupe national hôtelier du Qatar envisage de construire un hôpital et d'investir dans le tourisme

**L**e président de la République a reçu, vendredi 17 juillet, au Palais de Beit-Salam, une importante délégation de l'Emirat du Qatar, en présence des deux vice-présidents et du ministre des Relations Extérieures. Composée de quatre personnes et conduite par le prince Nawaf Ben Jassim Al Thani, président du Conseil d'administration du Groupe National Hôtelier du Qatar, la délégation qui est arrivée jeudi soir à bord d'un avion spécial, a été accueillie à l'aéroport Prince Saïd Ibrahim par le vice-président en charge des Transports et du

Tourisme Idi Nadhoim, accompagné de plusieurs membres du gouvernement et de plusieurs autres personnalités.

A l'issue de ses entretiens avec le chef de l'Etat, le prince Jassim Al Thani a déclaré que son pays envisage de construire un hôpital de 120 lits et des écoles et investir dans le tourisme en Union des Comores.

La délégation s'est ensuite rendue sur le site de Galawa pour une prospection touristique avant de procéder, dans l'après-midi, à la signature avec la partie comorienne, de plusieurs conventions sur différents secteurs de développement.



### LIRE ÉGALEMENT

Le Shikomori à l'école  
“La population est prête, la résistance est du côté des intellectuels”

Les premières formations des formateurs en shikomori ont démarré. Un projet sur l'orthographe du shikomori est passé en conseil des ministres et doit être officiellement adopté par décret. L'apprentissage débutera à la rentrée scolaire 2010-2011 dans les écoles maternelles et dans les écoles pilotes, introduite en tant que matière dans le secondaire, et en tant que module à l'université. Chamanga, linguiste, estime que la population est prête, mais que la résistance viendrait du côté des intellectuels. “Comme c'est toujours le cas dans les pays colonisés”, ajoute-t-il. Interview.

Lire page 3

#### Opinion

Ecole de police :  
Une aubaine pour la sécurité

Ancien commissaire central de police de Ngazidja, je ne peux que saluer l'idée de la création d'une école de police qui pourrait, enfin, apporter l'assistance nécessaire aux cadres de l'institution et, à travers eux, les vaillants agents de cette force, qui veillent à la tranquillité et à la sûreté du pays. Je pense que l'idée d'un commandement unique de tous les services de police contribuerait au professionnalisme de cette noble institution et l'aiderait certainement à retrouver sa dignité.

Lire en dernière page

## Crash de Yemenia

### Les boîtes noires à plus de 1000 mètres



**L**es opérations de recherche prendront fin d'ici quelques jours avec la localisation des boîtes noires. C'est loin d'être le cas de l'enquête qui ne fera que commencer. “Plusieurs informations judiciaires ont été ouvertes et la bataille juridique sera longue et difficile”, a déclaré l'ambassadeur Mirghane. Le juge Abdelkader Ahmed a été désigné pour diriger l'enquête aux Comores et le tribunal de Bonigny (France) a aussi été saisi par les autorités françaises.

L'Etat pense accompagner les familles des victimes. Le président de l'Union a reçu samedi le collectif des familles des victimes. “Le président Sambi nous a promis de nous soutenir jusqu'au bout”, a indiqué Me Bahassane Ahmed, avocat du collectif. Les familles des victimes vont se porter partie civile et les autorités et les associations devront les guider. “Un décret devrait désigner cette semaine, un médiateur qui se chargera du suivi de l'affaire”, a soutenu M. Mirghane.

Lire page 3

## Crash : l'opposition reçue par le président “Nos propositions pour aider à répondre aux attentes des familles des victimes”.

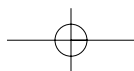
**L**e président de la République a reçu en audience et à leur demande, des représentants de l'opposition, jeudi 16 juillet, à Beit-Salam. Composée de Omar Tamou, (Udzima), du docteur Mtara Maesha (Rnd-rénovateur), Saïd Abdallah Mchangama (Kasiya), le docteur

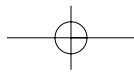
Ahamada Tadjiri (Shuma) et Chadhouli Abdoubarcar (Ridja), la délégation a rencontré le président pour “s'enquérir de la question du crash du vol Yemenia, connaître la version officielle du drame et la lecture que fait le gouvernement de ce grave accident et des suites qu'il entend lui donner”. La délégation de

l'opposition a notamment souhaité savoir, auprès du chef de l'Etat, où en sont les recherches et les démarches entamées en vue de l'identification et du rapatriement des corps repêchés sur l'île tanzanienne de Mafia.

La délégation de l'opposition a enfin voulu connaître les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour

faire face à la situation et a saisi cette opportunité pour présenter au président de la République, ses propres propositions pour “aider à répondre aux attentes des familles des victimes”. Devant les journalistes, les membres de la délégation ont tenu à écarter toute interprétation politique à leur démarche.





## Prévenir les risques biotechnologiques

# Quatre jours pour apprendre à utiliser le Ceprb

Vendredi a vu la clôture du deuxième atelier sur l'«*utilisation du Centre d'Echange pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (Ceprb)*», lequel s'est déroulé pendant quatre jours dans la salle de formation de l'Agence universitaire de la francophonie, sise au Centre national de documentation et de recherches scientifiques (Cndrs) à Moroni. Le mot de la fin a été prononcé par le directeur national de l'environnement, Charaf Eddine M'saïdi. Celui-ci avait pris part à l'atelier, au même titre que les différents représentants de diverses institutions telles que l'Université des Comores, les douanes, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (Inrape), le Commissariat général au plan, etc.

### Aider à l'application du protocole

Dirigé par un biologiste du Centre de biotechnologie de Tunis, Mohamed Elyes Kchouk, l'atelier dispensait des connaissances, par le biais d'exercices pratiques, sur «*comment rechercher et enregistrer des données sur le Centre*» d'une part, et «*comment gérer les utilisateurs*», d'autre part. Le but a été de permettre aux participants (presque tous concernés de près ou de loin par les mouvements transfrontaliers ou l'utilisation des produits biologiques génétiquement modifiés) d'être plus tard en mesure de transmettre ou de recueillir des informations en matière de préventions des risques bio-

technologiques via ce Centre.

Le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques est donc une structure présente nécessairement dans tous les pays signataires du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, relatifs à la Convention sur la diversité biologique. C'est un outil virtuel censé aider à l'application du protocole en question. Il est géré par une équipe nationale dirigée par un point focal.

Quant au protocole lui-même, il s'agit d'un texte d'une quarantaine d'articles adopté le 29 janvier 2000 à Montréal au Canada, au départ par cent trente pays. Aujourd'hui cent cinquante six pays sont concernés par ses clauses, qui définissent, entre autres, son champ d'application, la procédure de prise des décisions pour les parties signataires, ou encore les accords et arrangements bilatéraux et multilatéraux auxquels peut soumettre tout signataire. L'objectif de ce protocole est de «*contribuer à*

*régir les mouvements transfrontaliers et l'utilisation d'Organismes vivants modifiés (Ovm) qui pourraient avoir des effets défavorables sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et comporter des risques pour la santé humaine*», tel qu'il l'a lui-même indiqué.

L'Etat comorien, n'ayant pas fait partie du premier groupe de pays l'ayant adopté à l'origine en 2000, est devenu officiellement membre signataire depuis le 23 juin 2009. Il

lui reste toutefois à le ratifier et, pour cela, des textes de loi doivent être adoptés au niveau national, lesquels pourront s'appliquer au niveau de l'import, de la fabrication ou de l'utilisation d'Organismes vivants modifiés. C'est à partir de là que le Centre d'Echange pour la Prévention des Risques Biotechnologiques pourra pleinement jouer son rôle.

Sardou Moussa

## Electricité : Frémissement à Mamwe-Mohéli

Depuis le mercredi 15 juillet 2009, la centrale thermique de Fomboni alimentant la plupart des agglomérations de Mohéli, a un nouveau chef en la personne de Soultaine Anasse. Celui-ci remplace, à ce poste, Moimba suspendu dans la société pour, selon le responsable des statistiques et de la communication, Bianrifi Issouf, «*faute grave qui pourraient être requalifiée de lourde après les conclusions de l'enquête que mène la brigade de gendarmerie de Fomboni suite à une plainte déposée par la direction régionale*». Cette dernière, selon les mêmes sources était en froid avec l'ancien responsable du central après qu'il ait constaté que l'utilisation de 2000 litres de gasoil ne peut être justifiée sans qu'on sache vraiment le véritable coupable. Mais notre interlocuteur nous affirme que depuis qu'il a été signifié de ces faits, au lieu de coopérer avec la direction comme il se doit,

l'ancien responsable de la centrale – de nature n'est pas de très expressif – s'est retranché dans un mutisme et une inactivité qui allait aboutir le mardi 14 juillet à une coupure générale du courant de 18 à 21 heures

suite à une panne sèche sans que la direction régionale ne soit saisie pour renouveler le stock de carburant. Cette affaire est considérée par celle-ci comme un acte de sabotage car elle estime qu'à la limite, Moimba,

aurait dû arrêter le groupe électrogène avant qu'il n'épuise sa dernière goutte de gasoil au risque d'endommager la machine.

La nomination de Soultaine Anasse n'est pas la seule nouveauté de cette société à Mohéli où l'on peut désormais recharger son compte prépayé à partir de 500 francs seulement. Bianrifi se félicite aussi du fait que désormais 72% des clients au lieu de 52 précédemment seulement s'acquittent spontanément de leurs factures avant que n'interviennent la traditionnelle chasse à l'homme qui se traduit le souvent par des coupures du courant électrique chez les abonnés. Ceci aurait permis une hausse de recette qui «*va permettre d'investir pour faciliter les branchements des abonnés en améliorant le réseau existant et par sa baisse programmé du prix*», conclut l'homme de la communication visiblement satisfait de la vitesse de croisière qu'a pris la Mamwé au niveau de Mwali.

Mohamed Nassur



DU NOUVEAU CHEZ COMORES AVIATION INTERNATIONAL DU 07 / 07 / 09



MORONI-DUBAI 760 Euro A / R ttc  
 MORONI - CHINE 1155 Euro A / R ttc  
 MORONI-PARIS CDG 1050 Euro A / R ttc  
 MORONI - SEYCHELLES 457 Euro A / R ttc  
 MAYOTTE - SEYCHELLES 689 Euro A / R ttc

TOUS LES MARDI  
 DEPART : HAH 03H00 \*\* RETOUR HAH 10 H

CONNECTION A MAHE SEYCHELLES  
 BORD A BORD 50 Minutes D'ESCALE  
 AVEC EMIRATES AIRLINE



BON VOYAGE !!! BON VOYAGE !!! BON VOYAGE !!!

## Où enterrer les cadavres repêchés en Tanzanie?

«*S'appuyant sur les préceptes de la religion*», le comité des ulémas – en parfait accord avec «*la proposition de nos frères ulémas tanzaniens*» – juge préférable de les enterrer sur place, en Tanzanie. C'est là que la rupture commence entre les «*protagonistes*». Un des intervenants à la cérémonie organisée jeudi matin par les familles des sinistrés à l'assemblée nationale, en la personne d'Elkabir, a fait connaître l'avis des familles des victimes à ce propos : «*Nous n'accepterons point que nos proches soient enterrés hors de notre pays. Parce que nous devons même choisir un cimetière commun pour qu'il devienne ensuite un lieu de recueillement.*» Les ulémas maintiennent que cette «*approche émotive*» des choses rompt quelque part avec l'éthique musulmane, voire même avec le droit. Un membre du comité, le docteur Abdoulhakim Mohamed Chakir, s'explique : «*Nous avons effective-*

*ment demandé à l'autorité comorienne d'accepter la proposition de nos frères ulémas tanzaniens, d'enterrer ces corps sur place car ils commencent à se décomposer. Il faut savoir que c'est un péché pour le musulman de laisser trainer l'enterrement d'un cadavre.*»

Entre l'éthique religieuse et certaines traditions funéraires inamovibles sur lesquelles campent de part et d'autre les deux parties, l'autorité publique semble avoir choisit la concertation.

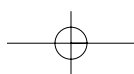
### Identification

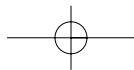
C'est ainsi que le gouvernement tente d'y jouer un médiateur. Samedi matin, à Beït-Salam, des négociations entre le Collectif des familles des victimes et le président Ahmed Abdallah Sambi ont porté sur ce sujet. Ce dernier n'a pas réussi faire infléchir la sa position du collectif. On rappelle, à ce propos, que l'identification préalable des corps repê-

chés au large de l'île Mafia, qui constitue la principale condition posée par l'Etat tanzanien pour leur rapatriement, n'est pas encore remplie : aucun d'entre eux n'a encore été identifié.

Le Comité juridico-éthique des ulémas sur le Crash est instauré le 2 juillet. Sa mission est de veiller au respect du droit et de l'éthique musulmans dans la gestion du drame qui a frappé la Nation comorienne à travers l'accident d'avion qui a survenu le 30 juin. Il est essentiellement composé d'ulémas, à la tête desquels se trouve le grand cadî Saïd Mohamed Djaïlani. A son instigation, une prière funèbre destinée aux disparus du crash avait suivi, dans toutes mosquées, la grande prière du vendredi dernier. Ce comité vient également d'élever les victimes du crash au rang de *shahid*, terme propre à la doctrine musulmane, appliqué en général aux martyrs des Guerres Saintes.

Sardou Moussa





# Les boîtes noires sont à plus de mille mètres

**S**elon les cartographies effectuées par le Beautemps-Beaupré, les boîtes noires de l'airbus A310 de Yemenia seraient à 1250 mètres de profondeur. Arrivé vendredi, le navire hydro-océanographique français est venu établir la cartographie de nos fonds marins pour permettre de trouver les boîtes noires. Le bateau a localisé avec plus de précisions les coordonnées des boîtes noires. Il a émis des sondes bathymétriques qui ont permis de définir des images lisibles et simplifiées des fonds marins. Toutefois, le robot à bord du Beautemps-Beaupré ne peut pas dépasser les 800 mètres de profondeur. "Nous dialoguons avec les responsables de la société Alcatel

pour pouvoir utiliser leur robot dans la récupération des boîtes noires de l'A310", a affirmé Abdallah Mirghane, le nouvel ambassadeur des Comores en France. Basé en Afrique du Sud, le robot d'Alcatel peut descendre jusqu'à mille cinq cents mètres.

Une fois les boîtes noires repêchées, elles seront remises aux enquêteurs du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA) pour expertises. Ils devront différencier les conversations de la cabine de pilotage des données issues des différents instruments de l'avion. Les opérations de recherches prendront fin d'ici quelques jours avec la localisation des boîtes noires. C'est loin d'être le cas de l'enquête qui ne fera que commencer. "Plusieurs

informations judiciaires ont été ouvertes et la bataille juridique sera longue et difficile", a déclaré l'ambassadeur Mirghane. Le juge Abdelkader Ahmed a été désigné pour diriger l'enquête aux Comores et le tribunal de Bonigny (France) a aussi été saisi par les autorités françaises.

## Un événement international

L'Etat pense accompagner les familles de victimes. Le président de l'Union a reçu samedi le collectif des familles des victimes. "Le président Sambu nous a promis de nous soutenir jusqu'au bout", a indiqué Me Bahassane Ahmed, avocat du collectif. Les familles des victimes vont se

porter partie civile et les autorités et les associations devront les guider. "Un décret devrait désigner cette semaine médiateur qui se chargera du suivi de l'affaire", a soutenu M. Mirghane.

La communauté internationale compatie avec l'ensemble des proches du crash du 30 juin. Dès le lendemain, les ambassadeurs en France issus des pays de la Ligue des Etats Arabes (LEA) s'étaient réunis spécialement pour soutenir les Comores. Ils ont surtout précisé que cet accident est aussi un "événement international" vu la présence de passagers d'autres nationalités même si les comoriens étaient majoritaires. Comme l'Organisation internationale de la Francophonie, la Lea estime qu'il ne

doit pas avoir de précipitations et qu'il faut attendre les conclusions de l'enquête.

L'ambassade de France aux Comores s'est proposée d'aider l'équipe d'Abdallah Mirghane, venue lundi avec les familles des victimes, à monter une cellule de crise dans ses locaux et organiser le retour des familles. Ces dernières avaient, entre vendredi et hier après-midi, l'occasion de confirmer leur retour prévu mardi matin. Près de quarante personnes sur les 181 venus lundi ont décidé de rester au-delà du 21 juillet ce qui a permis à d'autres proches de victimes résidant en France de prendre ce vol spécial.

Irchad Ousseine Djoubeire

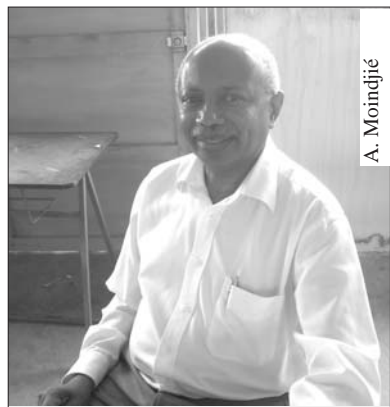
## Le Shikomori à l'école : "comme dans tout pays colonisé"

L'apprentissage débutera à la rentrée scolaire 2010-2011 dans les écoles maternelles et dans les écoles pilotes, introduite en tant que matière dans le secondaire, et en tant que module à l'université. Chamanga, linguiste, estime que la population est prête, mais que la résistance viendrait du côté des intellectuels. "Comme c'est toujours le cas dans les pays colonisés", ajoute-t-il. Interview.

Parlez-nous de la genèse de ce grand projet d'introduction du shikomori dans l'enseignement?

Vers la fin de l'année 2006, le ministère de l'Education nationale m'a demandé de faire une étude sur la faisabilité de l'introduction du shikomori dans le système éducatif. L'étude est faite et agréée par le ministère en 2007 et maintenant on est

dans la phase de concrétisation du projet. Nous avons commencé par la formation des formateurs. Puis, nous avons soumis un projet sur l'orthographe du shikomori qui est passé en conseil des ministres et doit être officiellement adopté par décret. Une fois décrété, il serait souhaitable que tous les écrits sur la langue comorienne s'y conforment. En ce qui



A. Moinadjé

concerne les documents officiels, ils seront bilingues dans un premier temps jusqu'à ce qu'une grande majorité puisse lire et comprendre le shikomori.

Quels sont les instruments didactiques qui seront utilisés?

Actuellement, nous sommes dans la réalisation de la seconde phase de l'étude du projet, la formation des meilleurs formateurs qui consiste à leur donner les bases, la structure du comorien, comment construire les phrases, les mots, etc. Les livres de grammaire sont en phase de correction avant d'être envoyés pour publication. En ce qui concerne les documents scolaires, nous allons nous baser sur les conseillers et inspecteurs pédagogiques, et travailler en collaboration pour élaborer ces documents. Personnellement, j'interviendrai en tant que linguiste.

Comment se fera l'apprentissage? Est-ce que le shikomori sera une seconde langue ou une langue d'enseignement?

L'apprentissage débutera à la rentrée scolaire 2010-2011 dans les écoles maternelles et dans les écoles pilotes.

On utilisera des moyens ludiques, des petits livrets et des albums avec des images. Le shikomori sera la langue d'enseignement au Cp. Et chaque année l'apprentissage va évoluer. Au Ce1, on va introduire le français d'abord comme matière, puis comme langue d'enseignement dans certaines matières. Au collège et au lycée le shikomori sera enseigné comme matière. On va travailler sur la langue et la littérature. A l'université, nous allons introduire le shikomori comme module et discipline. On va étudier l'aspect scientifique de la langue.

Comment s'est déroulée la formation? Pensez-vous que les stagiaires sont à même d'assurer l'enseignement du shikomori?

Nous estimons que les encadreurs de la langue sont assez formés et encadrés. Ils savent comment la langue est structurée. Au cours de la première formation nous avons étudié la structure morphologique de la langue et dans la deuxième phase nous

avons étudié la dialectologie, l'étude des différents dialectes du shikomori. Les gens sont suffisamment sensibilisés et prêts à défendre le projet qui, à mon avis est prometteur pour le développement aux Comores. Je pense que si on n'a pas pris en compte la dimension culturelle, tout développement sera artificiel. S'il n'y a pas de bases solides il n'y aura pas de résultats tangibles.

Avez-vous une recommandation particulière à faire ou un conseil à donner?

Si je dois faire un conseil, je demanderais aux acteurs de l'Education à encourager la sensibilisation sur l'importance de l'introduction du shikomori dans le système éducatif. Ce que j'ai constaté, la population est prête, mais la résistance vient du côté des intellectuels. Mais c'est toujours comme ça dans les pays colonisés. Et il faudra se battre pour arriver à les convaincre.

Recueillis par ASA

**Who's who.** Mohamed Ahmed Chamanga est né à Wani à Ndzuani en 1952. Diplômé de swahili et d'arabe, il s'oriente vers des études linguistiques qui lui permettent de faire des recherches sur sa langue maternelle. Chamanga a publié de nombreux travaux sur la littérature et la linguistique comorienne. Ses recherches linguistiques ont fait l'objet d'une thèse présentée à l'école pratique des hautes études (Ephé) à Paris en 1991. Depuis 91, Chamanga enseigne la langue et la littérature comorienne à l'institut national des lan-

## Examen national : Bepc, le dernier round

**L**a course des examens de fin d'année session 2009 se termine avec le brevet qui a débuté le samedi 18 pour finir le lundi 20. Durant ces trois jours, l'ensemble des élèves de la classe de troisième de l'ensemble du pays se concentrent pour concourir à ce premier examen du second cycle. Cette année, 3441 candidats repartis dans six centres sont inscrits au niveau de l'île de Ngazidja. Le premier jour, des candidats ont subi les épreuves de mathématique et

d'histoire et géographie dans la matinée. L'après-midi fut le tour des sciences naturelles. Le lendemain matin, les épreuves se sont déroulées uniquement dans la matinée. Les candidats avaient à composer la Langue vivante I et la plus redoutée des épreuves du brevet qu'est de la dictée-questions. Le dernier jour de l'examen, aujourd'hui, est consacré à la physique-chimie et à l'épreuve de rédaction, autrement dit la composition française.

Selon le proviseur du lycée Saïd

Mohamed Cheick de Moroni et chef du centre, Youssouf Idi, "cet examen n'étant pas le dernier du cycle secondaire n'a pas la même ampleur que le baccalauréat. L'examen a commencé dans de bonnes conditions, espérons que la session de cette année se termine comme elle a commencé. Durant ces deux jours, aucune anomalie n'a été recensée dans ce sous centre du lycée Saïd Mohamed Cheikh et très peu de candidats se sont absentés".

Mariata Moussa

## Communiqué

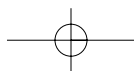
**D**ans la nuit du 30 juin, les Comoriens ont connu l'événement le plus tragique de leur histoire, avec le crash de l'Air Bus A 310 de la compagnie Yemenia airways.

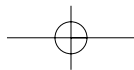
Dans cet horrible événement, VIJAY IMPORT Sarl (ex établissement Vibakar) présente aux gouvernements, au peuple comoriens et à toutes les familles frappées par cette tragédie ses condoléances les plus attristées.

Il comprend et partage la douleur des familles endeuillées et prie que les victimes reposent en paix dans le royaume de Dieu.

Le Gérant

JAYSOUK BABOU





## OPINION

*Ancien commissaire central de police de Ngazidja, je ne peux que saluer l'idée de la création d'une école de police qui pourrait, enfin, apporter l'assistance nécessaire aux cadres de l'institution et, à travers eux, les vaillants agents de cette force, qui veillent à la tranquillité et à la sûreté du pays. Je pense que l'idée d'un commandement unique de tous les services de police contribuerait au professionnalisme de cette noble institution et l'aiderait certainement à retrouver sa dignité.*

**\*Abdelkader Mahamoud**

**A**u moment où toutes les instances du pays expriment l'idée du renforcement de capacités, le nouveau ministre de l'Intérieur et les autorités de l'Union s'empressent à identifier des projets pouvant contribuer à conforter la sécurité du pays. Ancien commissaire central de police de Ngazidja, je ne peux que saluer l'idée de la création d'une école de police qui pourrait, enfin, apporter l'assistance nécessaire aux cadres de l'institution et, à travers eux, les vaillants agents de cette force, qui veillent à la tranquillité et à la sûreté du pays.

La police est un ensemble de services actifs repartis selon les compétences, entre le ministère de la Défense chargé de la sûreté du territoire et la sécurité intérieure des îles et qui apporte une contribution directe à la paix, à la tranquillité et à la salubrité du pays à travers un réseau d'un peu plus de trois cent policiers implantés sur toute l'île, pour ne parler que du cas de Ngazidja.

Les missions difficiles assignées à ces femmes et hommes en kaki reposent sur trois axes. D'abord, sur la coopération opérationnelle qui consiste à recueillir, analyser et trans-

# Ecole de police : une véritable aubaine pour la sécurité

mettre les informations intéressant la sécurité de l'île et, par-dessus tout, la sûreté et la protection des institutions de l'Etat en Union des Comores. Il s'agit d'une recherche ouverte de renseignements orientée sur les domaines prioritaires suivants : la petite délinquance, les vols, les violences urbaines, le trafic de stupéfiants, etc., en ce qui concerne la police de proximité, et les opérations du contrôle de l'immigration irrégulière, le terrorisme et le crime organisé entre autres, généralement menées par la Direction nationale de la sûreté du territoire (Dnst). De petites compositions de veille opérationnelle fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et assurent une liaison permanente avec les services du commissariat central en ce qui concerne la police de l'île et un bureau de l'immigration pour la surveillance du territoire.

Ensuite la coopération institutionnelle qui conduit souvent la police à par-

ticiper aux travaux d'exécution du plan national de catastrophe en cas de contingence, alors qu'ils devraient normalement être exécutés par des services spécialisés. La police sélectionne également des agents pour les opérations de maintien de l'ordre avec comme seule arme, le dévouement et le devoir de faire régner l'ordre et la démocratie. Je citerai, ici, l'exemple et pas le moindre, du groupement d'intervention dite Force rapide de sécurité (Frs) de la Police de l'île qui opère toujours conjointement avec les unités de l'armée en cas de troubles à l'ordre public. Il ne reste qu'à instituer en toute sincérité la coopération technique qui se traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes communs de formation, de séminaires d'étude, d'organisation d'unités spécialisées et de fourniture d'équipements. Telles sont à mon avis, les domaines principaux pouvant contribuer au développement de la sécurité du

pays. Dans cette option, j'ose espérer que le choix d'une école de police sera effectivement retenu parmi les principaux projets du Fonds de consolidation de la paix ou Fcp.

L'expérience de l'Enfag depuis sa création nous a montré qu'à travers une telle structure, le partage des connaissances et les échanges en matière de sécurité restent les points essentiels pour l'harmonisation de nos services. A cela, devrait s'ajouter la question de l'organisation et du fonctionnement des services de police. Il faut savoir que la pluralité des commandements des fonctionnaires de police ne facilite pas leurs tâches et créent, parfois, la méfiance des uns et des autres.

L'exercice des différentes missions de police impose le strict respect de la constitution et des lois ainsi que la déontologie policière. Cette éthique impose à tout officier, sous-officier et agent, loyauté envers les institutions républicaines, intégrité, impartialité

et obligation d'intervenir pour porter aide et assistance même en dehors de leur temps de service. Il prévoit également une obligation de réserve ainsi que le respect du secret professionnel. Or, l'histoire nous montre que notre police a toujours connu des soubresauts en matière de statut professionnel.

De police nationale à police de l'île en passant par Amani ya Bavu et police Fédérale-Police de l'île sous l'autorité des gouverneurs aux années 1980, etc., l'institution a connu toutes les étiquettes et toutes les pressions politiques et sociales.

Aujourd'hui encore, malgré une certaine image négative attribuée à tort à ce corps, des vaillants jeunes gens continuent de manifester leur volonté de vouloir servir le pays à travers cette institution démunie de tout moyen et de toute estime vis-à-vis de nombre d'autorités.

On a rarement vu des policiers et leurs familles bénéficier d'une protection juridique contre des faits dont ils ont été victimes dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. Bien au contraire, certains chefs interviennent auprès de l'agent victime pour lui demander l'annulation pure et simple de la procédure judiciaire qui pourrait lui coûter cher face à son électeur dans telle ou telle région.

Je pense que l'idée d'un commandement unique de tous les services de police contribuerait au professionnalisme de cette noble institution et l'aiderait certainement à retrouver sa dignité.

*\*Ancien commissaire central de Ngazidja*



A. Monjilé



## EASSy : un projet à haut débit

### Société Nationale des Télécommunications: COMORES TELECOM

#### Direction commerciale

Département Communication et Marketing

Le 6 avril 2009, se sont réunis à l'hôtel Al-Amal à Mutsamudu (Anjouan) les sous-comités financiers et administratifs ainsi que le comité chargé de la connexion par fibre optique du Projet East African Submarine System ou EASSy.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la prochaine réunion du Management Committee (Comité de Gestion) du même Projet, prévue à Moroni en mai 2009, qui regroupera plus de 26 pays d'Afrique de l'Est, d'Europe, d'Asie, et de la COI (Commission de l'Océan Indien) reliés entre eux et au monde par un câble sous marin géant en fibre optique.

La cérémonie d'ouverture de cette réunion de Mutsamudu, qui s'est achevée le vendredi 10 avril, a été honorée par la présence de son Excellence MOUSSA TOYBOU, Président de l'île autonome d'Anjouan, ainsi que celle de son Excellence Dr Abdourahim SAID BAKAR, Ministre des Postes et Télécommunications et de la Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information de l'Union des Comores. Y ont aussi participé neuf pays membres du projet EASSy ainsi que Comores Telecom, qui assure, au même titre que British Telecom, la Vice-Présidence de la commission des finances du projet AESSy.

Les évolutions technologiques en matière de communi-

cation électronique sont rapides. La fibre optique paraît la technique de transmission adéquate et incontournable pour satisfaire les besoins en capacités de services émergents, aujourd'hui et dans les prochaines années.

Suite au progrès des nouvelles technologies et de nouveaux services, à l'augmentation exponentielle de la demande pour les services comme la téléphonie fixe et au boom de l'internet, les applications informatiques sont de plus en plus exigeantes en matière de fiabilité de réseau.

Tous ces échanges d'informations et de données nécessitent aujourd'hui un réseau de télécommunications de très haute qualité, fiable, sécurisé, performant, capable de répondre aux exigences des utilisateurs en plus d'absorber un trafic en constante évolution.

Pour suivre cette évolution et faire du pays un exemple en termes de performance numérique, Comores Telecom a engagé un projet « Très haut débit »

Il est à informer que l'étude d'itinéraire et d'évaluation d'enfouissement du réseau de télécommunications câblé EASSy va du Port-Soudan (Soudan) à Mtunzini (Afrique du Sud) via Toliary (Madagascar), avec des ramifications vers Djibouti (Djibouti), Mogadishu (Somalie), Mombasa

(Kenya), Dar Es-Salaam (Tanzanie) et Maputo (Mozambique).

En ce qui concerne les Comores (Mayotte compris), le navire (RV Ridley Tomas), utilisé pour l'étude, est arrivé au port de Moroni le 9 avril 2009. Le projet est déjà en cours de réalisation et un ingénieur en transmission de Comores Telecom est à bord du bateau de surveillance et d'étude qui travaille le long des côtes de l'Afrique de l'Est et dans les eaux comoriennes pour des études approfondies sur le trajet que longera le câble.

Une telle étude est nécessaire afin de définir une route appropriée et de déterminer la longueur exacte du câble, la conception, le déploiement et la viabilité du réseau câblé. De plus, l'étude servira de base de données à long terme pour la maintenance et la répartition du câble. Cette étude s'achèvera très probablement entre fin avril et début mai pour les Comores ; tout dépend des conditions météorologiques dans la région. Comores Telecom s'engage à ouvrir davantage les Comores dans le monde et à réduire la fraction numérique.

**SOUEF El Haidar**  
Chargé de la Communication  
Comores Telecom

